



Arlon, le 26 août 2019

## Informations pratiques pour la rentrée académique 2019-2020

Chère étudiante,  
Cher étudiant,

La nouvelle année académique commencera dans quelques semaines. Nous espérons que celle-ci vous sera pleinement profitable. Afin de vous préparer au mieux, pourriez-vous d'ores et déjà noter les éléments suivants ?

Pour les sections Assistant de direction, Comptabilité et Électromécanique :

La rentrée des étudiants du bloc 1 aura lieu le lundi 16 septembre :

10h	Accueil
12h30	BBQ

La rentrée des étudiants des blocs 2 et 3 aura lieu le mardi 17 septembre à 8h20.

Important : **quel que soit le bloc dans lequel vous serez inscrit**, votre **présence est obligatoire le jour de la rentrée**, car des informations et documents importants seront donnés à cette occasion.

Pour pouvoir être considéré comme étudiant régulier, il est indispensable que votre dossier administratif soit complet le plus rapidement possible et que les frais soient payés. **Vous trouverez ci-joint les informations pratiques concernant le paiement.**

L'horaire-type est le suivant :

Matinée :	8h20 – 10h20	10h30 – 12h30
Après-midi :	13h20 – 15h20	15h30 – 17h30

Notez qu'en fonction de votre horaire (qui compte en moyenne 26 heures de cours par semaine) toutes les périodes de votre semaine ne seront pas occupées.



N'hésitez pas à consulter nos pages web qui sont régulièrement mises à jour :

[www.henallux.be/Callemeyn](http://www.henallux.be/Callemeyn) et [www.facebook.com/campuscallemeyn](https://www.facebook.com/campuscallemeyn)

Pour toute autre question, le secrétariat est ouvert de 8h à 16h jusqu'au 12 juillet et à partir du 19 août.

Vous pouvez nous contacter par téléphone : +32 81 479 920 ou par mail : [callemeyn.arlon@henallux.be](mailto:callemeyn.arlon@henallux.be)

Tout en vous témoignant nos plus vifs encouragements pour cette nouvelle année académique, nous vous prions de croire, chère étudiante, cher étudiant, en l'expression de nos sentiments dévoués.

**Pierre Berkens**

Directeur des Départements économique, technique et social



Chère étudiante,  
Cher étudiant,

Vous avez introduit une demande d'inscription à la Haute École de Namur-Liège-Luxembourg – Départements économique, technique et social pour l'année académique 2019-2020 et nous vous en remercions.

Toutefois, la validation de la demande d'inscription ne sera effective qu'après le versement minimum d'un acompte de **50,00 €** couvrant les frais d'ouverture de dossier. Ce montant devra être déduit du solde des frais d'inscription 2019-2020, qui sont de 660,00€.

**Pour tous les étudiants** : cet acompte **doit être payé pour la rentrée**.

Lors du paiement, veuillez à mentionner clairement en **communication vos nom et prénom complets**, ainsi **que la section** dans laquelle vous désirez vous inscrire **en 2019-2020** (utilisez la communication structurée si vous avez déjà reçu la facture).

L'étudiant qui bénéficie d'une bourse d'études belge n'est pas redevable de ce montant. Pour cela, il est nécessaire de fournir la preuve que la demande a été introduite et/ou acceptée.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà une très belle rentrée.

Pour le Service comptabilité,  
Christine Crémer ([christine.cremer@henallux.be](mailto:christine.cremer@henallux.be))

#### Indications pour le paiement :

IBAN : **BE32 0688 9199 0102**

BIC : **GKCCBEBB**

Bénéficiaire : **Haute École de Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX)**

Adresse : **Place du Lieutenant Callemeyn 11 – 6700 ARLON**

Communication à mentionner :

- **Acompte inscription 2019-2020**
- **Nom, prénom et section**